

**REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L' AISNE
COMMUNE DE CORBENY
7 FEVRIER 2020**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU SEPT FEVRIER DEUX MILLE VINGT

Sous la Présidence de Monsieur Philippe DEBOUDT, Maire,

Etaient présents : DEBOUDT Philippe, SAILLART Éric, VANDOIS Dany, DELOIZY Gilles., MAHDJOUR Jason,

Etaient absents représentés : OLIVIER Marc représenté par DEBOUDT Philippe, SENEPART Thierry représenté par VANDOIS Dany, HERBULOT Odile représenté par DELOIZY Gilles. GRANDJEAN Patrice représenté par SAILLART Éric

Absente excusée : BILLIART Isabelle.

Absents : RAYBAUD Michael, BARBANCON Aurélie

Convocation : 3 février 2020

I - APPEL DES CONSEILLERS : Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas atteint.

La séance est ajournée et reportée au 11 février 2020.

La séance est levée à 20h45.

DEBOUDT Philippe Le Maire	HERBULOT Odile conseillère
GRANDJEAN Patrice 1 ^{er} adjoint	MAHDJOUR Jason conseiller
SAILLARD Eric 2 ^{ème} adjoint	OLIVIER Marc conseiller
SENEPART Thierry 3 ^{ème} adjoint	DELOIZY Gilles Conseiller

VANDOIS Dany 4 ^{ème} adjoint	RAYBAUD Michaël conseiller
BARBANCON Aurélie Conseillère	BILLIART Isabelle Conseillère

Vu par Nous, Philippe DEBOUDT, Maire de la Commune de CORBENY, pour être affiché le 7 février 2020 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.